

**Services médicaux :**

Médecin : 02.97.73.06.92

Cabinet infirmiers :

02.97.73.87.74

Kinésithérapeute :

02.97.93.02.24

Dentiste :

02.97.93.11.12

Numéros d'urgence :

Pompiers : 18 ou 112

Pharmacie de garde : 3237

SAMU : 15

Gendarmerie : 17

Horaires de la mairie :

Lundi et mercredi :

14h-17h30

Mardi, jeudi et vendredi :

8h30-12h30 et 14h-17h30

Tél : 02.97.93.02.33

Site internet : loyat.fr

accueil@loyat.fr

Horaires de la médiathèque :

Mercredi : 14h à 18h

Samedi : 10h30 à 12h

EDITO

Chers Loyatais, Chères Loyataises,

Habituellement, la fin de l'année est riche en évènements à Loyat :

A la rentrée scolaire, la Journée sport et découvertes, organisée par les associations et coordonnée par le conseiller délégué à la vie associative, permet aux habitants de découvrir les activités de la commune et de partager un moment de loisirs tout au long de la journée (vélo, marche, courses, sports collectifs...).

Au mois de septembre, le CCAS accueille les **bébés** de la commune, nés au cours des 12 mois précédents, afin de présenter aux jeunes parents les services qui leur sont offerts sur le territoire. Les assistantes maternelles participent également à cet évènement. Un échange privilégié se crée alors avec les familles qui reçoivent un cadeau offert par la commune de Loyat.

Au mois d'octobre, le repas du CCAS réunit environ 100 convives âgés de 75 ans et plus à la salle polyvalente. Les chants, les rires et les souvenirs agrémentent cette journée.

Début novembre, les participants au concours des maisons fleuries sont invités à découvrir le classement établi par le jury qui s'est déplacé au cours du mois de juillet. La médaille de la commune est souvent remise à un ou plusieurs Loyatais au cours de cette cérémonie.

A la fin du mois de novembre, les nouveaux arrivants sont accueillis par l'ensemble du conseil municipal. Un diaporama présente les équipements, les agents communaux, les services à la population, les activités économiques et les associations est diffusé. Certains présidents d'association, conviés à cette cérémonie, parlent de leurs activités et recueillent, très souvent, des nouveaux adhérents.

En raison du contexte sanitaire qui perdure depuis plusieurs mois nous obligeant à respecter un certain nombre de gestes barrières, et à limiter les rassemblements de personnes, les membres du conseil municipal et du CCAS ont décidé, d'annuler l'organisation de ces manifestations.

Les élus souhaitent continuer à partager des moments d'échange avec les habitants. C'est pourquoi ils ont décidé d'aller à votre rencontre dans les prochaines semaines afin de vous remettre des prix (aux lauréats des maisons fleuries), des colis (pour les personnes de plus de 75 ans) ou des cadeaux de bienvenue (pour les bébés et les nouveaux arrivants).

Nous espérons vous retrouver rapidement pour des moments conviviaux. En attendant, portez-vous bien et prenez soin de vos proches.

Maud Gavaud,**Adjointe au maire en charge de la communication et des affaires juridiques****24 octobre** : matinée citoyenne au cimetière**11 novembre** : cérémonie de commémoration (modalités restant à définir)**5 décembre** : repas à emporter de l'Ecole Sainte Jeanne d'Arc**12 décembre** : Fête de Noël de l'Ecole Théodore Botrel de 14h à 18h**Mi-décembre** : distribution des colis aux personnes âgées de 75 ans et plus

Vie associative

Basket club Loyatais

La saison de basket repart avec son équipe loisirs. Cette année, l'effectif est de 13 joueuses avec 2 recrues. Un arbitre serait le bienvenu au sein du club et bien sûr toutes personnes qui désirent s'investir simplement dans le club. Alors n'hésitez pas à vous manifester en contactant Rozenn au 06.68.80.23.08 ou Magali au 06.14.30.43.55

Bonne saison 2020-2021 à tous les clubs.

Les Amis de Théodore Botrel

L'association des parents d'élèves de l'école publique de Loyat a organisé, pendant l'année 2019-2020, plusieurs actions : fête de Noël, vente de paniers de légumes bio ou encore la « Boum Déguisée » annuelle. Toutes ont été riches de partage et de réussite pour les enfants. Nous avons prévu une vente de gâteaux et la kermesse. Malheureusement, elles n'ont pas pu avoir lieu.

Cela ne nous a pas empêché de terminer sur une note positive en organisant un goûter le dernier vendredi d'école. Celui-ci a permis de réunir enfants, parents et enseignants autour d'un verre, de quelques friandises et de se quitter avec le sourire.

Cette année, l'association réalisera la fête de Noël, la kermesse et nous vous invitons à participer à notre vente de brioches pour Noël, à notre vente de chocolats pour Pâques ainsi qu'à la nouvelle « Boum Déguisée » qui aura lieu en mars.

Rando plaisir

Après de longs mois d'interruption, nous avons repris nos randos le mardi 1er septembre. Comme les élèves, nous avons fait notre rentrée au Lac de Trémelin et nous avons passé une agréable journée de retrouvailles.

Ensuite, le 15 septembre et le 6 octobre, les adhérents ont découvert les sentiers de Brignac et Billio.

Le 20 octobre, nous marcherons toute la journée sur le circuit des Popinettes à Questembert. Le site est magnifique.

Les prochaines marches auront lieu :

Le 3 novembre : Camps des Rouets à Mohon

Le 17 novembre : Saint Gobrien à St Servant/Oust

Le 1er décembre : Bois-Bily à Néant-sur-Yvel

Le 15 décembre : Saint Jacques à Sérent

N'hésitez pas à nous rejoindre. Le port du masque est obligatoire. Nous emportons aussi du gel hydraulique et sommes très respectueux les uns des autres.

Renseignements : 02.97.93.05.39 ; 06.25.18.80.95 ou 06.60.43.67.03.

Pour le bureau, Odile Santier, Présidente

VTT

Les activités des Sorciers du VTT LOYAT.

Sorties du mois : Le 2^{ème} dimanche du mois : marche et VTT, un vendredi soir pour le trail nocturne, une sortie encadrée et organisée par le club pour les membres du club, avec des parcours ludiques dans des paysages bucoliques. Bonne ambiance garantie.

Randonnées VTT et pédestres des clubs voisins : les dimanches matins sur les circuits des clubs voisins. Découverte de nouveaux parcours et rencontre avec les membres des autres clubs.

Les manifestations des Sorciers du VTT LOYAT.

Le contexte sanitaire lié au COVID19 nous a contraints à annuler nos deux manifestations programmées en cette année 2020. Nous les reprogrammerons en 2021 à savoir : Samedi 03 et dimanche 04 avril 2021 : Randonnée au pays des Sorciers

Samedi 30 ou Dimanche 31 octobre 2021 : Trail des Sorciers

L'adhésion au club.

Licence FNSMR 2020-2021 + cotisation club = 20€

Tu pratiques une des trois activités (Trail, marche VTT) ou tu veux les découvrir,

Tu veux partager des randonnées dans une ambiance conviviale,

Tu veux t'inscrire dans la vie du club en participant activement à l'organisation de nos manifestations,

Tu es le bienvenu !!!

Vincent, Président VTT LOYAT.06.32.65.13.93
vttloyat@gmail.com

Comité de jumelage Loyat-Rivière

Au regret des membres du comité de jumelage et au regard de la pandémie, le cabaret 2020 a dû être annulé car avec 200 convives, les gestes barrières et la distanciation n'auraient pas pu être respectés. Ce n'est que partie remise.

Nous aurions accueilli un humoriste imitateur et dégusté un repas prussien. Prenons rendez-vous pour octobre 2021. Nous espérons pouvoir vous proposer le théâtre en mars. Prenons soin de nous.

Pour le bureau, Laurence Tréhorel, Présidente

Ecole Sainte Jeanne d'Arc

L'Ecole Sainte Jeanne d'Arc organise un repas à emporter :

Poulet Coco curry/riz à 6,50 €

Tarte ananas coco coulis de fruits rouges à 2 €

Les tickets repas seront en vente auprès de toutes les familles de l'école.

Les repas seront distribués **le samedi 5 décembre** à la salle polyvalente.

Médiathèque : les bénévoles vous informent

Venez pousser la porte de votre médiathèque « Lire en Yvel ».

Malgré le contexte sanitaire qui impose certaines règles, vous y serez accueillis par une sympathique équipe de bénévoles qui se mettront à votre disposition pour vous conseiller dans vos choix de lecture, et vous faire découvrir les dernières nouveautés littéraires.

Vous trouverez un large panel de romans français et étrangers écrits par des auteurs connus et reconnus et des nouvelles plumes.

Des livres documentaires et des livres jeunesse sont également présents, plus de 3000 ouvrages sont répertoriés.

L'achat de nouveaux livres se fait au trimestre, ce qui permet aux lecteurs de renouveler leurs lectures fréquemment.

Pour mémoire, la médiathèque est ouverte au public le mercredi de 14h à 18h et le samedi matin de 10h30 à 12h. Le lundi étant réservé aux enfants des écoles.

Les tarifs annuels sont les suivants :

pour une famille : 20 €

pour une personne seule : 15 €

pour les jeunes enfants et les scolaires : gratuit

Les nouveaux adhérents bénéficient d'une gratuité pendant 6 mois, à compter de leur inscription.

La médiathèque est également un lieu d'échanges et de convivialité, venez nous y retrouver sans hésitation, ne serait-ce que pour quelques moments de bavardage autour d'un café.

L'équipe de bénévoles.

Travaux

MAISON DE L'ENFANCE

Vous avez certainement remarqué que la maison de l'enfance a ouvert ses portes aux enfants à la rentrée scolaire. Les bénévoles, les usagers et les professionnels qui utilisent les locaux sont ravis de ce nouvel espace.

Les abords de ce nouvel équipement communal sont à finaliser : notre équipe du service technique a fait de très belles propositions d'aménagement concernant la rue des rosiers. Nous aurons

bien sûr des rosiers mais aussi une grande variété de plantes nouvelles qui viendra agrémenter et embellir cet espace. Nous pensons également aux nombreuses familles qui souhaiteraient profiter d'un espace de jeux. Un projet est également à l'étude. Ce nouvel espace sera accessible à tous .

Dès que le contexte sanitaire le permettra, une porte ouverte et une inauguration seront organisées.

TRAVAUX SUR LA RIVIERE L'YVEL

Des travaux sont en cours le long de la rivière entre le Vieux Pont et le Pont de Tregadore. Des arbres ont été retirés de la rivière et des renforcements de berge vont être réalisés grâce à la pose de pieux.

Pour permettre un meilleur écoulement de l'eau et éviter l'envasement à certaines endroits, il est également prévu de retirer les barrages au Vieux Pont (poteau électrique en béton) ainsi qu'au niveau de la passerelle Rue du Barrage.

RENFORCEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE

Au cours du mois de septembre, ENEDIS a finalisé des travaux de renforcement de son réseau électrique, en réalisant un bouclage entre différents transformateurs : Rue de la Mairie, Rue de l'Yvel et Rue Saint Martin. Ces travaux sont dorénavant terminés.

Services aux loyatais

NOUVEAUX ARRIVANTS

Nouvellement installés à Loyat (entre le 1er novembre 2019 et le 15 octobre 2020), n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie.

Des élus vous contacteront et vous offriront de la documentation et le cadeau de la mairie.

GYM DOUCE POUR LES SENIORS

Des séances **gratuites** sont proposées à la maison de l'enfance tous les mercredis de 11h à 12h en dehors des vacances scolaires.

Les cours s'adressent aux personnes de plus de 62 ans. Le professeur propose des activités tout en douceur adaptées aux possibilités de chacun. Le port du masque est obligatoire dans les locaux mais pas pendant le cours. Il est possible de faire les exercices en socquettes ou avec des chaussures de sport réservées à la gym. Il faut prévoir un tapis de sol (le moniteur peut vous en fournir un). Un certificat médical est obligatoire.

Renseignements : Darius Bekeris au 06.33.60.14.60

Informations diverses

DESHERBAGE DU CIMETIERE

Avant la Toussaint, la municipalité organise une matinée citoyenne

le samedi 24 octobre de 10h à 12h


Les habitants de la commune désirant participer au désherbage du cimetière peuvent rejoindre l'équipe de volontaires, munis de binettes, gants et seau.

Une collation sera offerte aux participants à l'issue de cette matinée.


DÉCLAREZ VOS RUCHES

ENTRE LE 1^{ER} SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE


- ➔ Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- ➔ Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation




QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION
DU CHEPTEL APICOLE





AMÉLIORER LA SANTÉ
DES ABEILLES



MOBILISER DES
AIDES EUROPÉENNES
POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE

 mesdemarches.agriculture.gouv.fr



RECRUTEMENT DE 4 AGENTS RECENSEURS

Le recensement de la population de Loyat aura lieu du 21 janvier au 20 février 2021.

La commune recherche 4 agents recenseurs pour effectuer la préparation et la collecte des informations auprès de la population. Il faut être disponible du 4 janvier au 26 février 2021, et posséder un véhicule. Une formation sera dispensée par l'INSEE début janvier.

Si vous êtes intéressé(e) merci d'adresser votre candidature à la mairie de Loyat, par courrier ou par mail (loyat@wanadoo.fr) avant le 15 novembre 2020.

AFFAIRES SCOLAIRES

Les deux écoles accueillent 157 élèves :
55 à l'Ecole Théodore Botrel
102 à l'Ecole Sainte Jeanne d'Arc.

Suite à l'enquête menée auprès de tous les parents, et pour répondre aux besoins d'une dizaine de familles, les horaires d'ouverture de la garderie ont été élargis : Corinne accueille dorénavant les enfants dès 7h15 (au lieu de 7h30).

PAIEMENT DES TITRES (Facturation aux usagers)

Désormais le paiement des services publics (loyers, cantine, garderie...) est facilité par deux nouveaux modes de paiement : paiement en ligne par carte bleue ou virement bancaire sur le portail de la DGFiP www.tipi.budget.gouv.fr, grâce à la référence présente sur votre titre de paiement à noter obligatoirement ; ou bien pour les sommes jusqu'à 300€ chez un buraliste agréé grâce au QR code présent sur votre titre.

RECENSEMENT CIVIL

Tout jeune Français, dans les 3 mois suivant ses 16 ans, doit se faire recenser à la mairie pour être convoqué à la journée défense et citoyenneté. Cette inscription est obligatoire pour s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, ...), et être inscrit automatiquement sur les listes électorales de sa commune de résidence.

Se munir d'une pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

LOGEMENT COMMUNAL DISPONIBLE

Appartement 2 chambres, à l'étage de la mairie, d'une surface de 90m².

Loyer mensuel : 414.28 €.

Vie économique : nouveau à Loyat

Antoinette LAFERTE vient de réaliser un rêve, celui d'installer une salle bien être à KERBOIS. Elle est masso- relaxologue et hypnothérapeute.

Elle propose des massages bien-être ainsi que des séances de relaxations et d'hypnoses.

Azurenazen est une association qui a été créée en février 2017 pour permettre à chacun de prendre « soin de soi ». Si vous avez besoin de vous ressourcer, d'écoute, de conseil et avant tout de bienveillance, Antoinette sera ravie de vous accueillir au 2 rue de la claie à KERBOIS.

Contact : 06 50 78 92 02